

Conseil communal

Décisions prises le 19 septembre

- 1) Acceptation du Préavis N° 54/2024 concernant le financement de la préparation et de la mise en place d'un concours lié au développement du quartier de la Brégentenaz pour un montant de CHF 330'000.— TTC
- 2) Acceptation du Préavis N° 55/2024 concernant l'adoption du volet stratégique de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités du district de Nyon (SRGZA)
- 3) Acceptation du Préavis N° 56/2024 concernant l'augmentation du plafond des emprunts d'investissements de l'Association Intercommunale pour l'Épuration des Eaux Usées de la Côte (APEC) de CHF 11'000'000.— à CHF 100'000'000.—
- 4) Acceptation du Préavis N° 57/2024 concernant la participation de la Commune de Genolier (CHF 71'000.—) au coût de l'étude préliminaire de l'aménagement de la RC24 avec la création d'un aménagement cyclable entre Genolier et Nyon
- 5) Acceptation du Préavis N° 58/2024 concernant l'arrêté d'imposition communal pour l'année 2025

TOGO

Bâtiment scolaire à Lama Poudé

La construction a débuté en mai de cette année et les travaux ont bien avancé, grâce à vos dons. Ce bâtiment va abriter trois classes de primaires avec 240 élèves, comme celui à Dapengo Copé, inauguré en juillet 2022. Afin de pouvoir inaugurer ce 2^{ème} bâtiment en juillet 2025, les initiateurs de ce projet, Mme et M. Rouvinez, vous proposeront, les 24 et 31 décembre, divers produits des commerçants du village et environs ainsi qu'une soupe de saison, devant la Boucherie Prélaz. Pour les dons, sans passer par ce stand : IBAN CH71 0900 0000 1235 4049 3 Postfinance, Pouguinimpo Foyenne Rouvinez Twint au 079 467 12 11 – mention TOGO. Mille fois merci. L. & P. Rouvinez

Conférence publique

La CBOVd (Chambre des bois de l'Ouest vaudois) en collaboration avec le Parc Jura Vaudois organise le 13 novembre à 19h30 à la salle communale de Chésereux une conférence publique - entrée libre - sur le thème « La forêt, lieu d'accueil, oui mais »
Inscription : www.parcjuravaudois.ch



Patrouille scolaire

Depuis la rentrée scolaire d'août, des patrouilleurs sont présents au centre du village afin que nos écoliers traversent nos routes en toute sécurité ; ils ne sont pas là pour réguler la circulation. Une formation leur a été transmise.



NUMERO 3

Octobre 2024

A agender

Samedi 2 novembre

Bardage avec chevaux au Bois de Chênes de 9h à 15h
www.abcg.ch

Jeudi 7 novembre

Les sapeurs-pompiers recrutent à la Caserne de Genolier à 19h30

Jeudi 7 novembre

Prévention contre les cambriolages
Salle du Gossan à 19h30

Dimanche 1^{er} décembre

Fête du sapin – au village de 11h à 17h

Mercredi 4 décembre

Noël des aîné-e-s (sur invitation)



Naissance

Bienvenue à :

Oliver Langworthy-Martin
né le 15 août

Nouveaux habitants et nouveaux retraités

Accueil du 12 septembre

Une fête, sur invitation, a été organisée en l'honneur de nos nouveaux habitants et nouveaux retraités ; à cette occasion, la Municipalité et le conseil communal se sont présentés ainsi que les sociétés locales



Genolier Innovation HUB

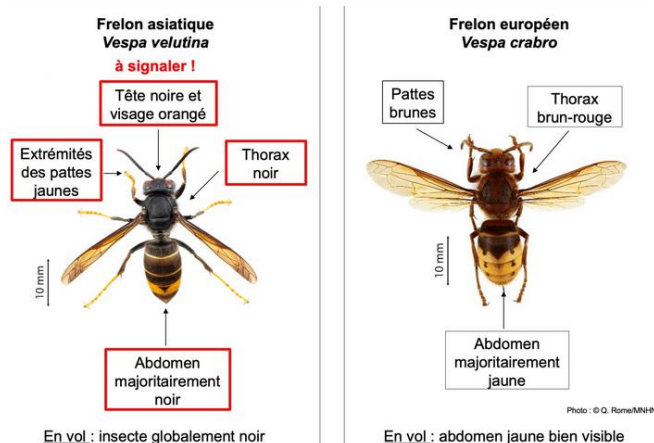
Inauguration

La partie officielle a eu lieu en date du 27 septembre et les habitants de la région ont eu la chance de découvrir, durant le week-end, ce nouveau pôle d'excellence qui favorise la collaboration, l'innovation et l'échange de connaissances entre chercheurs et praticiens en santé en faveur de tous les patients.



Stop au frelon asiatique

Que faire si vous découvrez un frelon asiatique ?



La prudence est de mise dans tous les cas, lors d'une découverte d'un nid (primaire ou secondaire) ou en présence de frelons asiatiques, l'association stop frelons Vaud (www.stopfrelons.ch) vous prie de bien vouloir assurer une annonce sur le site www.frelonasiatique.ch. Ce site est l'unique plateforme Suisse permettant un recensement de cet insecte indésirable. Elle permet au travers des informations collectées d'assurer une gestion coordonnée de la lutte.

Grande Brocante

10^{ème} édition – 6 octobre



Encore un immense succès pour cette manifestation villageoise. Un grand MERCI aux organisateurs ; ces derniers sont à la recherche de nouveaux membres au comité afin qu'une 11^{ème} édition puisse voir le jour. N'hésitez pas - engagez-vous. Pour tout renseignement : Catherine Bernasconi Franchet
Chemin du Petit-Pont 2 – 1272 Genolier – 079 914 45 38.
brocante.genolier@gmail.com

Pla'stock

L'Association pour la sauvegarde du Léman a mené une étude collaborative avec l'Université de Genève.

Les résultats révèlent une moyenne préoccupante de microplastiques (moins de 5 mm) et macroplastiques (moins de 25 mm) dépassant ainsi les niveaux observés dans d'autres études comparables.

Afin de réduire cette pollution, il est crucial que tout un chacun prenne des mesures concrètes, telles que :

Privilégiez cela : à :



Centre de tri

Horaires d'ouverture
Mardi : 17h – 19h
Jeudi : 17h – 19h
Samedi : 10h – 12h / 14h00 - 16h00.
Quantité maximum : 1m³

Contrôle radar

Août 2024
Route de Trélex :
811 véhicules contrôlés /
40 conducteurs dénoncés

Bancomat

En raison des futurs travaux à la Route de la Gare 5 – bâtiment où se situe la Pharmacie – le bancomat a été enlevé à fin septembre, pour une durée d'environ une année

Légalisation de signature

Nous vous rappelons que vous devez vous adresser directement à un notaire pour les demandes de :

- légalisation de signature
- copie conforme
- autorisation parentale concernant un mineur voyageant sans un représentant légal

Ni la police, ni le contrôle des habitants, ni les juges de paix, ne sont compétents pour cela.
<https://www.vd.ch/themes/justice/la-justice-civile/legalisation-dune-signature/>

Conseil environnement

Protégez votre sol pour l'hiver



C'est la fin de saison au jardin, mais ce n'est pas pour autant qu'il faille laisser le sol à nu. Une couverture protectrice est essentielle pour préserver la santé de votre sol en hiver. Vous avez le choix entre plusieurs méthodes pour couvrir les zones inutilisées de votre jardin. Une couverture végétale de paille, foin, feuilles mortes ou autres matériaux organiques, protégera votre sol du gel et de l'érosion, tout en offrant un refuge bienvenu à la faune du sol. Si votre couche a été suffisante, vous n'aurez plus qu'à l'ouvrir au printemps pour découvrir un sol meuble et exempt d'adventices où vous n'aurez plus qu'à semer ou planter. Votre terre aura aussi été nourrie par la décomposition de cette matière organique.

Conseil transmis par Charline Daujat, intendante au Bois de Chênes

Brûle-sapins

9 janvier 2025

Le traditionnel brûle-sapins où vous pourrez apporter votre arbre de Noël aura lieu le samedi 9 janvier dès 10h. Nos sapeurs alimenteront un feu dans le pré en contrebas de la salle du Gossan. L'amicale des Pompiers de Genolier occupera la caserne pour vous restaurer : saucissons braisés au vin rouge, pain et fromage, soupe de saison, châtaignes grillées, boissons. Un moment convivial où les familles se retrouvent après la période des fêtes de fin d'année.

